



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Technico-commercial en produits
industriels

de l'Université d'Evry-Val-
d'Essonne - UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Technico-commercial en produits industriels (TCPI)

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-3 Commerce

Demande n° S3LP150007560

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT d'Evry Val d'Essonne - département TC (Techniques de commercialisation), site d'Evry Roméro (Evry).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Technico-commercial en produits industriels* (TCPI), ouverte depuis 2001, a pour objectif de former des technico-commerciaux spécialisés en produits industriels possédant une double compétence technique et commerciale une compétence technique résultant de leurs études antérieures et une compétence commerciale acquise au cours de la licence. La formation vise à permettre aux étudiants de connaître les techniques de vente et de négociation et de maîtriser des outils marketing appliqués à l'achat/vente des produits industriels.

Les métiers auxquels se destinent les étudiants sont les suivants : technico-commercial sédentaire et itinérant, acheteur ou chef de produits, pouvant aboutir à terme à des emplois de cadre.

La licence peut se préparer en alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation) ou en formation continue.

Elle a pour objectif d'apporter à des étudiants disposant de prérequis scientifiques et/ou techniques de niveau Bac+2-3, les outils nécessaires à l'achat et à la commercialisation de biens et de services industriels.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Technico-commercial en produits industriels* (TCPI) répond au besoin exprimé par les entreprises de recruter des étudiants de niveau Bac+3 ayant une double compétence technique et commerciale. Ainsi, les entreprises participent à la formation des étudiants en les accueillant en alternance. Actuellement, la majorité des étudiants sont sous contrat d'apprentissage mais il y a possibilité d'être en contrat de professionnalisation ou en formation initiale.

L'orientation des matières de la formation est transdisciplinaire, allant des connaissances générales du monde de l'entreprise aux connaissances plus spécifiques de l'achat/vente des produits industriels. Le programme de la LP représente un volume horaire global de 517 heures dont 100 heures de projets tuteurés, ce qui est un peu faible. Il est composé de neuf unités d'enseignement (UE) qui s'articulent de manière complémentaire au regard des contenus d'enseignement. Le volume horaire le plus important concerne les enseignements professionnels commerciaux : UE4 (84 heures), UE5 (96 h) et UE6 (80 h). Elles sont complétées par l'UE1 de 63 heures, qui est consacrée à l'expression, la culture et l'anglais, et les UE2, UE3 et UE7, qui apportent un support plus conceptuel. 37 semaines de pratique professionnelle complètent ce programme.

Chaque année, des enquêtes d'insertion professionnelle sont menées huit mois après la fin de la licence au niveau national et au niveau de l'établissement. Le taux de retour est correct, entre 50 et 75 %, ce qui permet de fournir des données intéressantes. Le taux d'insertion professionnelle des étudiants, qui se situe entre 70 et 80 %, est bon, même si l'on note un taux de poursuite d'étude parfois élevé, entre 18 et 30 %. Les emplois occupés sont très majoritairement des emplois de technico-commerciaux et reflètent donc une pleine adéquation emploi/formation en termes de métiers visés.

L'attractivité de la LP TCPI est bonne (en moyenne, 1 candidat sur 5/6 dossiers déposés pour un effectif moyen de 23 étudiants). L'attractivité géographique est très majoritairement locale et régionale même si la formation essaie de promouvoir la licence au niveau national. Depuis 2008, les étudiants sont issus majoritairement de BTS/BTSA (entre 65 % et 78 %) et de DUT (entre 17 % et 31 %). Les candidatures d'étudiants de L2 restent quasi inexistantes (1 seule en 2012), ce qui serait à développer, d'autant plus qu'un vivier d'étudiants de L2 existe au niveau de l'Université d'Evry. La licence n'a pas non plus de dossiers de VAE ni de VAP, ce qui serait à mettre en place dans le cadre du développement de la formation.

L'offre d'emplois de technico-commerciaux de la part des entreprises est supérieure à la demande ; il s'agit donc d'un secteur porteur, notamment en Ile-de-France et en Essonne, qui concentrent plusieurs entreprises. Ce contexte justifie pleinement la mise en place de la licence TCPI qui a tissé des liens avec les milieux professionnels. Ces liens se manifestent par des actions variées à différents niveaux : en amont de la formation, par le reversement de la taxe d'apprentissage et par la collaboration des professionnels à l'évolution de l'offre de formation et, en aval, par l'accueil en stage, voire par le recrutement des étudiants. En ce qui concerne la formation en elle-même, les professionnels qui interviennent dans la licence (hors PAST) effectuent 27 % des volumes enseignés (111h/417h) et représentent environ 30 % des enseignants (5/16), ce qui est un minimum. L'intervention de quelques professionnels supplémentaires serait un plus pour la formation d'autant plus que ces professionnels, principalement des commerciaux et des cadres commerciaux interviennent sur les matières « professionnelles commerciales » des UE4, UE5 et UE6 qui sont au cœur des métiers des technico-commerciaux.

La LP TCPI présente une équipe pédagogique répartie entre des professionnels (31 %), des enseignants-chercheurs (25 %), un PAST (6 %) et des enseignants autres, à l'intérieur (19 %) ou à l'extérieur (19 %) de l'IUT. Au regard de cette répartition, on constate que le nombre d'enseignants-chercheurs demeure un peu faible pour un diplôme de ce type. Les professionnels assurent des missions d'enseignement et de suivi des stages, participent aux jurys et aux conseils de perfectionnement. Afin de renforcer leurs positions, d'autres missions peuvent leur être attribuées telles que la participation au recrutement des étudiants et le suivi des projets tutorés visant à la mise en pratique des compétences professionnelles.

- Points forts :
 - Le nombre d'étudiants inscrits sous contrat d'apprentissage (une vingtaine).
 - Le tissu socio-économique en rapport favorable avec la LP au regard de l'insertion professionnelle des étudiants (entre 70 % et 80 % parmi ceux ayant répondu à l'enquête).
 - Les emplois occupés en pleine adéquation emploi/formation.
 - Le projet de développement de la formation avec un deuxième groupe en apprentissage.

- Points faibles :

- Des liens insuffisamment développés avec le monde professionnel (pas de partenariat formalisé par exemple).
- Une faible représentation des enseignants-chercheurs en termes de volume horaire et de représentativité par UE.
- Le taux de poursuite d'étude élevé pour une LP selon les années (29 % en 2009).

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait utile de favoriser l'ouverture de la LP aux personnes demandant des VAE et des VAP afin d'une part de diversifier le public accueilli et d'autre part, de valoriser le côté professionnalisant de la licence.

L'augmentation des interventions professionnelles dans les enseignements du cœur de métier serait un atout supplémentaire, de même que l'augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs concernant les matières de nature plus conceptuelle.

Les liens avec le monde professionnel pourraient également être développés en mettant en place des partenariats formalisés. Aussi, l'implication des professionnels dans la formation pourrait se faire à tous les stades de la formation (recrutement, enseignement, projets, stages, comité de pilotage, jury).

Enfin, lors de la sélection initiale des étudiants, il serait important de favoriser les étudiants qui souhaitent entrer rapidement dans le monde du travail et limiter ainsi les poursuites d'études.



Observations de l'établissement

Evry, le 30 avril 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne

A

Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes

Objet : Evaluation des licences professionnelles vague E
Réf AERES : S3LP150007560

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant la licence professionnelle spécialité « technico-commercial en produits industriels (TCPI) ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de ce diplôme et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.

Administrateur provisoire
de l'Université d'Evry
Val d'Essonne

Michel GUILLARD



EVALUATION DES DIPLOMES LICENCES PROFESSIONNELLES VAGUE E

| Observations | |
|------------------------|---|
| Secteur professionnel | Echange et gestion |
| Dénomination nationale | Commerce |
| Spécialité | Technico-commercial en produits industriels (TCPI) |
| Demande n° | S3LP150007560 |
| Responsable de mention | Anne Geisler |

Madame, Monsieur

Nous prenons acte des remarques que vous faites concernant les points forts, les points faibles et les recommandations.

Nous tenons toutefois à apporter les précisions suivantes :

- Concernant les partenariats avec les entreprises, nous mettons tout en œuvre pour les développer. Nous sommes en train d'en signer un avec le groupe SONEPAR, qui nous prend régulièrement des apprentis depuis dix ans et en a recruté plusieurs en CDI.
- Concernant le nombre de maîtres de conférences : 5 maîtres de conférences interviennent dans les matières les plus théoriques : expression et culture, droit, histoire des techniques, psychosociologie des organisations, marketing fondamental.
- Plusieurs actions de VAE depuis 2001 ont permis à des personnes ayant une expérience équivalente d'obtenir le diplôme de technico-commercial en produits industriels : environ 7 personnes ont ainsi pu valider leur expérience. Deux dossiers sont actuellement en cours. Tous ces candidats ont obtenu une validation complète de leur expérience et n'ont donc pas eu à venir suivre des cours dans le centre de formation.
- Lors de la sélection des étudiants, l'accent est mis systématiquement sur le fait que la licence professionnelle n'est pas faite pour permettre une poursuite d'étude. Les dossiers qui vont dans ce sens sont valorisés, et ce d'autant plus que les taux de recrutement à la sortie de la licence est tout à fait bon. Conformément aux instructions ministérielles, nous ne faisons pas de jurys de poursuite d'étude et ne faisons pas de lettres de recommandation. 2009 a été une année exceptionnelle concernant le nombre de poursuites d'études, faites le plus souvent en apprentissage. Les autres années, le taux de poursuite d'étude se situe aux alentours de 18 à 20%.

Anne Geisler

Responsable pédagogique de la licence professionnelle TCPI